

*Analyse de l'incidence économique des pêches au  
Nouveau-Brunswick :*

*Pêche du hareng dans le Sud-Ouest du  
Nouveau-Brunswick*

*Rédigé par :*

*Pierre-Marcel Desjardins*

*Économiste*

*Janvier 2004*

## **Introduction<sup>1</sup>**

La présente étude vise à quantifier l'incidence économique de la pêche du hareng dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick sur l'ensemble de l'économie provinciale et sur les comtés individuels de la province.

L'analyse porte à la fois sur la récolte et la transformation. Nous utilisons les données correspondant à l'année 2002, car il s'agit de la dernière année pour laquelle on dispose de données complètes. Nous incluons aussi une section distincte qui expose l'incidence économique de la construction d'un nouveau sennet sur l'économie de la province.

## **Méthode**

Ce genre d'analyse peut seulement être réalisé au moyen d'un modèle économique éprouvé, et nous appliquons le modèle des entrées-sorties dans le présent cas. L'information utilisée pour notre analyse provient directement de l'industrie et d'études récentes.

Le principe à la base du modèle des entrées-sorties est essentiellement le « cheminement de l'argent ». Ainsi, les objets utilisés par une usine sont achetés à une autre usine, qui à son tour peut offrir plus de travail à ses employés et accroître ainsi leur capacité de dépenser, de payer plus d'impôts, etc. Le modèle des entrées-sorties englobe tous ces éléments.

Enfin, nous rappelons au lecteur qu'une telle analyse cherche à présenter un tableau relativement fidèle de la situation, mais il ne faut jamais oublier que les résultats doivent être interprétés avec discernement : ils ne donnent probablement pas une mesure « exacte » des incidences, mais plutôt une « approximation acceptable ».

---

<sup>1</sup> La présente étude a été financée par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick.

## Incidence économique de la pêche du hareng dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick

### *Ventes produites*

Le tableau 1 présente les ventes attribuables – directement ou indirectement – aux activités de pêche du hareng dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick pour la province et pour chaque comté de la province. La récolte entraîne des ventes d'environ 18 millions de dollars, dont 70 % dans le comté de Charlotte. La transformation produit des ventes de 66,5 millions de dollars, qui sont concentrées dans les comtés de Charlotte et de Saint John. Les ventes totales estimatives pour le secteur dépassent les 84 millions de dollars.

Tableau 1 : Ventes produites – Incidence directe, indirecte et induite, récolte, transformation et total (en millions de dollars)			
	Récolte	Transformation	Total
Albert	0,09	0,34	0,43
Carleton	0,26	1,03	1,29
Charlotte	12,60	30,96	43,56
Gloucester	0,00	0,22	0,22
Kent	0,39	0,53	0,92
Kings	0,19	0,84	1,03
Madawaska	0,17	0,68	0,85
Northumberland	0,17	0,85	1,02
Queens	0,09	0,53	0,62
Restigouche	0,15	0,61	0,75
Saint John	1,74	22,28	24,02
Sunbury	0,13	0,46	0,59
Victoria	0,13	0,47	0,60
Westmorland	0,94	2,78	3,72
York	0,79	3,94	4,73
Total	17,83	66,51	84,34

### *Emplois créés*

L'incidence sur l'emploi est considérable (tableau 2). Le secteur a créé des emplois équivalant à près de 1 250 années-personnes. Les années-personnes représentent la quantité de travail, et non pas le nombre de personnes employées.

Veuillez prendre note que l'incidence totale pour le comté de Charlotte correspond à plus de 1 000 années-personnes. Comme le recensement de Statistique

Canada de 2001 indique 11 375 employés dans le comté de Charlotte, on constate bien l'énorme importance de la pêche du hareng sur l'économie du comté.

	Récolte	Transformation	Total
Albert	0,4	2,3	2,7
Carleton	1,1	7,5	8,7
Charlotte	181,7	826,8	1 008,5
Gloucester	0,0	1,5	1,5
Kent	2,8	3,4	6,3
Kings	0,8	5,9	6,7
Madawaska	0,7	4,5	5,2
Northumberland	0,8	5,8	6,6
Queens	0,4	4,3	4,7
Restigouche	0,6	3,7	4,3
Saint John	7,9	127,9	135,8
Sunbury	0,5	2,4	2,9
Victoria	0,5	3,3	3,9
Westmorland	5,6	17,7	23,3
York	3,9	18,9	22,8
Total	207,8	1 036,2	1 243,9

### *Produit intérieur brut*

Le secteur de la pêche du hareng dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick contribue pour plus de 32 millions de dollars au produit intérieur brut de la province (tableau 3).

	Récolte	Transformation	Total
Albert	0,02	0,12	0,15
Carleton	0,09	0,03	0,53
Charlotte	6,28	12,04	18,32
Gloucester	0,00	0,09	0,09
Kent	0,16	0,20	0,36
Kings	0,05	0,33	0,39
Madawaska	0,05	0,27	0,32
Northumberland	0,05	0,34	0,40
Queens	0,02	0,22	0,25
Restigouche	0,04	0,23	0,27

Saint John	0,54	6,40	6,94
Sunbury	0,04	0,17	0,20
Victoria	0,04	0,18	0,22
Westmorland	0,35	1,12	1,48
York	0,30	2,04	2,33
Total	8,03	24,21	32,24

### *Recettes gouvernementales*

Le tableau 4 indique que le secteur a contribué pour plus de 5 millions de dollars aux recettes gouvernementales, soit près de 3 millions pour le gouvernement fédéral et 2,3 millions pour le gouvernement provincial.

Tableau 4 : Recettes gouvernementales – Incidence directe, indirecte et induite, récolte, transformation et total (en millions de dollars)			
	Récolte	Transformation	Total
Gouvernement fédéral	0,98	1,98	2,96
Gouvernement provincial	0,77	1,53	2,30

### **Incidence économique de la construction d'un senneur à Bas-Caraquet**

Dans cette dernière partie, nous présentons l'incidence économique de la construction d'un nouveau senneur à Bas-Caraquet pour pêcher le hareng dans le Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick. Les tableaux 5 à 8 montrent que l'incidence est effectivement considérable. Cette construction entraînerait – directement et indirectement – des ventes de plus de 13 millions de dollars dans la province, surtout dans le comté de Gloucester. Les emplois créés équivaldraient à 55,6 années-personnes. Le produit intérieur brut de la province s'enrichirait de plus de 3 millions de dollars. Le gouvernement fédéral obtiendrait des recettes additionnelles d'environ 160 000 \$, et les recettes provinciales augmenteraient d'environ 140 000 \$.

Veillez prendre note que nous supposons une construction (et par conséquent une incidence économique) en 2004. Selon ce scénario, il pourrait encore y avoir des effets secondaires les années suivantes, mais ils seraient modestes.

Tableau 5 : Ventes produites – Incidence directe, indirecte et induite, construction d’un senneur (en millions de dollars)	
	Total
Albert	0,03
Carleton	0,11
Charlotte	0,07
Gloucester	11,31
Kent	0,11
Kings	0,06
Madawaska	0,08
Northumberland	0,14
Queens	0,03
Saint John	0,09
Restigouche	0,31
Sunbury	0,03
Victoria	0,05
Westmorland	0,39
York	0,28
Total	13,09

Tableau 6 : Emplois créés – Incidence directe, indirecte et induite, construction d’un senneur (années-personnes)	
	Total
Albert	0,2
Carleton	0,6
Charlotte	0,4
Gloucester	45,6
Kent	0,5
Kings	0,3
Madawaska	0,4
Northumberland	0,8
Queens	0,1
Saint John	0,5
Restigouche	1,7
Sunbury	0,2
Victoria	0,3
Westmorland	2,5
York	1,5
Total	55,6

Tableau 7 : Produit intérieur brut – Incidence directe, indirecte et induite, construction d'un senneur (en millions de dollars)	
	Total
Albert	0,01
Carleton	0,04
Charlotte	0,03
Gloucester	2,53
Kent	0,04
Kings	0,02
Madawaska	0,03
Northumberland	0,06
Queens	0,01
Saint John	0,03
Restigouche	0,13
Sunbury	0,01
Victoria	0,02
Westmorland	0,17
York	0,13
Total	3,26

Tableau 8 : Recettes gouvernementales – Incidence directe, indirecte et induite, construction d'un senneur (en millions de dollars)	
	Total
Gouvernement fédéral	0,16
Gouvernement provincial	0,14